



Lettre de distribution du samedi 15 décembre 2018 à la ferme Vandame, à Villiers-le-Bâcle

numéro

131

L'édito, les nouvelles de nos agriculteurs partenaires,
en dernière page, produits distribués aujourd'hui & prochaines distributions

L'édito
du mois

Les terres de Corbeville, une solution de dernière chance...

... pour tenter de réconcilier agriculture et ville.

Dans le cadre de l'exposition « *Capital Agricole* » qui se tient à Paris (à l'Arsenal) jusqu'à fin janvier, il était organisé cette semaine une conférence au titre provocateur : « *Le nouvel urbanisme sera agricole ou ne sera pas !* »

Y aurait-il enfin des initiatives pour tenter de réconcilier urbanisme et agriculture ?

La situation de confrontation entre urbanisation et agriculture que nous vivons sur le plateau depuis plusieurs années témoigne d'une parfaite méconnaissance de ces enjeux par les aménageurs de notre territoire.

Les auteurs de l'ouvrage « Construire des politiques alimentaires urbaines » (Ed° Quae 2015), font malheureusement ce même constat : " *Depuis les années 2000, on assiste en Amérique du Nord et dans le nord de l'Europe, à la diffusion d'un mouvement regroupant chercheurs et praticiens autour de l'intégration de l'enjeu alimentaire dans les problématiques d'aménagement, en lien avec le processus d'urbanisation. Ce champ de recherche et d'action se structure à partir du constat de l'absence de l'alimentation dans le champ d'intervention des aménageurs. Les termes décrivant ce constat montrent la soudaine prise de conscience relative à une « pièce manquante » dans les réflexions : « a puzzling omission »* ".

Nous constatons désormais chaque jour un peu plus l'emprise des aménagements sur la frange sud du plateau de Saclay. Les ZAC du Moulon et de

Polytechnique sont déjà à un stade de construction très avancé et pourtant rien ne paraît avoir été prévu pour alimenter une partie des 40 à 50 000 futurs habitants de cette future ville ? La notion d'alimentation locale ne ressort absolument pas aujourd'hui dans l'aménagement programmé alors que cette ambition était bien présente et consubstantielle du projet lors

de plusieurs présentations publiques jusqu'en 2015, et même dans certains documents. Y aurait-il eu tromperie, simple affichage, enfumage... ?

Il faut vraiment espérer maintenant que la 3^{ème} et dernière ZAC, celle de Corbeville, puisse intégrer ce que les spécialistes considèrent, dans l'exposition « *Capital Agricole* » en particulier, comme un des enjeux

majeurs du 21^e siècle : réconcilier urbanisme et agriculture, et intégrer la dimension alimentaire dans les préoccupations d'aménagement. Dans son interview au journal Libération le 11 novembre, le géographe Gilles Fumey rappelle : « En 1800, Paris était autosuffisant alimentaires ». Comment comprendre que le campus de Saclay, promis comme exemplaire et rassemblant autant d'établissements scientifiques dépositaires de savoirs académiques, puisse faire l'impasse sur cet enjeu alimentaire ? Serait-ce « a Puzzling Omission » préméditée et délibérée ? Pour nous, amapiens-nes, attentifs et proactifs depuis des années dans cette relation alimentaire à renouer entre ville et campagne il s'agit bien, en 2018, d'une « *Puzzling Omission* » inacceptable !

Cyril G.



Ferme Vandame et Fournil

Lors de la distribution de novembre, après un début d'automne encore très sec, Manu évoquait la difficulté de semer le blé tant le sol était ferme, à peine humidifié en surface, et il manifestait son inquiétude quant à sa germination. Mais les pluies « normales » (dans le sens « conformes à la moyenne trentenaire ») de novembre ont permis que tout le blé semé lève et l'équipe de la ferme Vandame souhaite que l'hiver continue à être simplement « normal ».

A Paris, comme dans de nombreuses régions françaises, les pluies de juillet à octobre n'ont pas dépassé le tiers de ce qui tombe en moyenne (environ 70 mm au lieu de 210 mm pour la « normale » 1981-2010). La faiblesse des pluies et la chaleur excessive de cette année sont cohérentes avec ce que prévoient, non pas de temps en temps mais fréquemment, les simulations

climatiques pour le futur de notre région. La réduction de la disponibilité en eau qui en résultera, si néfaste pour la production agricole et celle du fourrage, sera atténuée si nous acceptons de réduire drastiquement nos émissions de CO2. Le dernier rapport du GIEC indique qu'il faut, pour que l'élévation de la température globale de la terre ne dépasse pas 1,5°C (et que les changements des pluies soient limités), que nous diminuions nos émissions de CO2 de 45% en 2030, par rapport à celles de 2010 et qu'elles deviennent nulles en 2050. Grand chemin à accomplir dans les 10 ans à venir d'autant plus que le Global Carbon Project prévoit pour 2018 une augmentation des émissions par rapport à 2017 !

Josyane R. pour le groupe

Légumes d'hiver de Serge Coussens

Chères Amapiennes, Chers Amapiens,

Il pleut et c'est bien. Les réserves d'eau de Serge Coussens se remplissent. Certains diront qu'il ne pleut sans doute pas assez, mais ...

Du côté de la distribution, par contre, nous devons améliorer la collecte de nos paniers au risque de gripper notre organisation basée sur la bonne volonté de chacun. En effet, nous sommes plusieurs à oublier de signer, à prendre des paniers au lieu de demi-paniers, ou encore à emporter des cagettes alors que nous devons remplir avec leur contenu les sacs que nous avons apporté. Toutefois, pour les cagettes nous nous sommes améliorés depuis septembre.

Afin d'éviter ces problèmes lors des distributions « libres » où chacun vient chercher son panier, l'organisation suivante est proposée :

- Paniers et demi-paniers sont posés de part et d'autre d'une table surmontée d'un affichage les indiquant par une flèche.

- Sous chacun des affichages, la feuille à signer « panier » ou la feuille à signer « demi panier » est à disposition avec un stylo.

Serge Coussens propose aussi, pour ceux qui sont plus proches d'Igny que de Villiers le Bâcle, de garder vos paniers. Pour ce faire, rapprochez-vous du groupe Légumes d'hiver lors de la prochaine distribution pour laisser vos coordonnées. Ceux d'entre vous intéressés par le covoiturage peuvent faire de même. Nous vous mettrons en relation.

Un grand merci à tous pour vos efforts qui garantiront la continuité dans la bonne humeur de la distribution de nos paniers « légumes d'hiver ».

Le groupe légumes Serge Coussens



Pâtes de la ferme Cirou

Grande nouvelle pour les amateurs des bonnes pâtes de Thomas ! Il a démarré une nouvelle production de tagliatelles et mettra en vente des paquets de dégustation lors de la distribution du 15 décembre.

Ces tagliatelles sont fabriquées sur la base du même blé dur de la ferme Cirou. Le prix du paquet d'essai

de 425 g sera de 2 €. Si vous êtes intéressés, passez sur le stand et notez dès à présent que nous aurons exceptionnellement un contrat tagliatelles de janvier à juin 2019.

Pour le contrat le conditionnement proposé sera de 1kg à 4,70 €." F. et O.Nuzzo

Huile de tournesol & huile de colza

En agriculture biologique depuis 1998, Christophe et Valérie Lecuyer sont partenaires de notre AMAP depuis 2010, grâce à la famille Cirou, pour fournir des huiles de colza et de tournesol dont la qualité est exceptionnelle. Sans cette relation privilégiée, ils s'en seraient tenus à des AMAP plus proches de leur exploitation. Christophe et Valérie ont décidé de cesser leur production d'huiles en 2019. La dernière distribution est donc celle de décembre 2018.

Les demandes des diverses AMAP ayant dépassé les

prévisions de Christophe, il ne peut malheureusement pas honorer la totalité des demandes des adhérents des « Jardins de Cérès » créant des déceptions parmi ceux qui se sont manifestés tardivement.

En tant que consommateurs appréciant grandement ces produits, nous regrettons cette décision. Si d'aventure la production pouvait être reprise (peut-être par Thomas Cirou), il faudrait attendre un délai d'environ 1 à 2 ans pour que l'AMAP en bénéficie à nouveau.

Claire E.

Viande du Perche

Les Jeuneau font une synthèse de l'année et présentent les mesures qu'ils prennent pour 2019 :



En 2018 encore, les conditions climatiques ont malheureusement été particulièrement difficiles pour notre ferme.

L'hiver extrêmement pluvieux a anéanti les luzernes de nos prairies, ainsi que nos mélanges céréales/pois. Puis très tôt au printemps, il y a eu un très

fort coup de chaud. Ce dernier a créé un stress à l'herbe qui s'est mise à grainer sans avoir eu le temps de pousser. Ensuite, il a plu sans arrêt jusqu'au 10 juin retardant la récolte. Tout cela a donné une récolte de 1ère coupe de foin un peu tardive, donc faible en qualité nutritive. Puis du 10 juin au 10 novembre, nous avons eu chaleur et sécheresse en excès, empêchant la pousse de l'herbe. En conséquence : pas de 2ème coupe ni de 3ème coupe et pas de pâturage d'automne non plus. Les animaux ont pu profiter des champs pour se détendre et prendre le soleil, mais nous avons dû les affourager avec le stock initialement prévu pour l'hiver à partir de juillet.

D'année en année, il a été de plus en plus difficile de faire une vache complète par distribution dans nos Amaps. Nous avons donc régulièrement divisé nos animaux entre plusieurs groupes. Nous avons ainsi vendu moins d'animaux, ce qui a augmenté notre effectif et nous a mis en difficultés financières. Cette année, nous avons donc décidé de vendre un nombre significatif de vaches, génisses et veaux (environ 40) à un éleveur qui développe un troupeau allaitant bio. Cette décapitalisation va nous permettre d'assainir notre trésorerie fortement dégradée et de pallier le déficit de fourrage pour l'hiver.

Nos prix sont restés les mêmes depuis de nombreuses années, cependant toutes nos charges augmentent (équipements, services notamment la découpe de notre viande et les réparations de machines, etc.). De plus, les aides au maintien bio et aux prairies bio sont supprimées. Face à cette situation, nous vous demandons une augmentation de prix à partir du 1er janvier 2019, entre 2.5% et 3% selon le type colis.

Nous vous remercions de votre soutien et de votre implication.

Jean-Edouard, Natasha et Emilie JEAUNEAU

Coté organisation : Vous devez maintenant passer vos commandes de porc, agneau, boeuf, veau et jus de pomme sur AmapJ. Il est proposé 3 contrats par an, chacun couvrant 3 ou 4 distributions. Chaque contrat est à souscrire avant le début de la période (avant janvier pour le premier, avant avril ou avant septembre). Si vous dépassez la date et que le contrat est clôturé sur AmapJ, n'hésitez pas à faire un mail mentionnant vos demandes à groupe-viande @ lesjardinsdeceres.net .

Un nouveau format "petits colis de Porc" (4-5 kg) est introduit. L'objectif est de permettre à ceux qui ont un petit congélateur d'acheter du cochon et ainsi de maintenir la demande auprès des Cirou. Pour ceux qui peuvent, les colis entiers (8-9kg) restent à privilégier car leur gestion est plus simple pour les producteurs comme pour nous.

Enfin nous rappelons que nos partenaires ont besoin de vos commandes pour maintenir leur activité. Et dans la mesure où vous consommez de la viande, même occasionnellement, nous vous encourageons à souscrire auprès d'eux. La viande est excellente, certifiée AB et vous soutiendrez l'agriculture que nous souhaitons.

Le groupe-viande

Les réunions du conseil d'administration sont ouvertes à toutes et à tous, prochain CA le 17 décembre, puis les 14/01, 14/02, 18/03, 18/04, 13/05, 20/06... Pour y participer, contactez nous : 06 82 65 93 99

Huile d'Olive

Comme expliqué dans la dernière lettre, la récolte et la production d'huile d'olive 2018 a été très mauvaise. Cette mauvaise récolte est due à des pluies lors de la floraison, pendant la période de maturation en automne, pluies qui ont aussi perturbé la récolte pour le peu d'olive qui restait à récolter. La production d'huile a été beaucoup plus faible que les autres années et la famille Vallve a demandé à toutes les AMAPs de réduire le volume total des contrats à hauteur des 2/3 des années précédentes. Le groupe huiles et le CA des « Jardins de Cérès » ont décidé d'instituer un quota de 2 bidons de 5l par contrat huile d'olive et de décaler la distribution de mars 2019, sur les distributions de décembre 2018 et juin 2019. Vos contrats de préachats d'huile d'olive ont été modifiés en conséquence sur AMAPJ. Les chèques correspondants aux commandes annulées vous seront rendus ce jour sur le stand huiles.

La famille Vallve est particulièrement gênée par cette situation et espère conserver votre confiance pour les prochaines années. Ils ont mis tout en œuvre pour sauver le plus grand nombre d'olives afin de livrer le plus grand nombre d'amapiens. Certains producteurs ont fait le choix de ne pas du tout récolter cette année.

Concernant la récolte de noisettes, il y a 3% de noisettes molles et non consommables. La torréfaction des noisettes grillées permet de détecter ces noisettes non consommables et de les éliminer avant mise en sachet sous vide. Par contre il n'est pas possible de détecter ces noisettes molles pour les noisettes crues. La famille Vallve vous propose donc quelques noisettes supplémentaires en vrac pour compenser les quelques noisettes non consommables que vous trouverez dans les sachets de noisettes crues.

Olivier C. pour le groupe huiles

Pommes de la ferme Cirou

Aujourd'hui, troisième et dernière distribution de cette année. Elle sera petite, car les pommes se sont très mal conservées à cause des températures excessives de l'automne. Rendez-vous avec votre récipient au stand pommes.



N'oubliez pas d'apporter votre chéquier pour régler la totalité de votre contrat, nous vous rendrons ensuite votre chèque de caution.

Christian S., pour le groupe

Amap IdF - formation sur le thème du "Plaidoyer"

Le réseau AMAP-Ile de France sollicité par le Collectif SQY Pousse (Saint Quentin en Y.) vous propose, en tant qu'adhérents d'une Amap du Nord Essonne de participer à une formation sur le thème du "Plaidoyer" avec un cas pratique sur la planification du territoire.

L'objectif est d'acquérir réflexes, connaissances et méthodes pour plaider et convaincre les élus et les personnes influentes de ne pas détruire de terres agri-

coles, d'en réhabiliter voire d'en réaffecter à une production agricole locale bio (maraîchage, arboriculture) dans le cadre de PLU ou révision de PLU par exemple.

Lieu : Proche du plateau ou à Saint-Quentin; covotage souhaitable; samedi 19 ou samedi 26 janvier; inscription sur le pad (lien est diffusé par liste-amap).

Pour plus de détails, contacter groupe-comm @ les-jardinsdeceres.net .

Produits distribués et contrats à souscrire aujourd'hui

Pré acheté par contrat : Champignons – Viande & jus de pomme – Pommes de terre & Farine – Poulets & oeufs – Pain & Brioches – Pâtes – Fromages de chèvre – Cresson – Légumes d'hiver de J. Bonament – Légumes d'hiver de S. Coussens – Pommes – Produits laitiers de vache – Huiles d'olive et noisettes – Huiles de tournesol et de colza

Contrats à souscrire : Viande & jus de pomme – Sel – Champignons – Fromages de chèvre – Farine de Sarrasin – Farine – Poulets & oeufs – Cresson – Légumes secs – Pâtes – Pain & Brioches

Prochaines distributions : le samedi à 14h30, à la ferme Vandame

Prochaine distribution le samedi 12 janvier 2019,

puis les 09/02, 16/03, 13/04, 11/05, 15/06, 06/07, 14/09, 12/10, 16/11, 14/12.